

**Objet** : Campagne d'affichage « NON-VIOLENCE A L'ECOLE »

**Réseaux** : Tous

**Niveaux et services** : Enseignement fondamental et secondaire ordinaire

**Période** :

- Madame la Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'enseignement ;
- Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire subventionné
- Aux Directions des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire organisé ou subventionné de la Communauté française

<b><u>Circulaire</u></b>	Informative	<del>Administrative</del>	Projet
<b><u>Emetteur</u></b>	AGERS – Service de l'Administrateur général		
<b><u>Destinataire</u></b>	Voir ci-dessus		
<b><u>Contact</u></b>	Jeanique MIEVIS, Gradué Tél. 02/690.80.22 <a href="mailto:jeanique.mievis@cfwb.be">jeanique.mievis@cfwb.be</a>		
<b><u>Document à renvoyer</u></b>	NON		
<b><u>Date limite d'envoi</u></b>			
<b><u>Objet</u></b>	Campagne d'affichage « NON-VIOLENCE A L'ECOLE		

**Renvoi (s) :**

**Nombre de pages :** 3

**- annexe :** /

**Mots clés :** Campagne d'affichage « NON-VIOLENCE A L'ECOLE

Bruxelles, le 16 mai 2008.

Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir, en annexe, pour suite utile, un courrier que vous adresse Monsieur Bernard DE VOS, Délégué général aux Droits de l'enfant, concernant la Campagne d'affichage « Non-Violence à l'école ».

En vous remerciant.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.

Avril 2008

**Objet : Campagne d'affichage "NON-VIOLENCE A L'ECOLE"**

*Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,*

En novembre dernier, Monsieur Jean-Denis Lejeune, chargé de la Communication et des Projets au sein de l'institution du Délégué général aux droits de l'enfant vous avait fait parvenir une affiche de l'asbl « Non-Violence à l'École » pour prévenir et guérir la violence à l'école. Celle-ci, à travers le numéro vert 0800/11 221 s'était fixée pour objectif d'apporter chaque jour un soutien aux personnes concernées par cette problématique.

Je dois toutefois vous informer que cette asbl n'est d'ores et déjà plus active.

Puis-je dès lors vous demander de bien vouloir retirer les affiches qui seraient encore en votre possession afin que ni les membres de votre établissement, ni les parents, ni les enfants et/ou jeunes qui souhaiteraient rejoindre l'asbl ne soient induits en erreur ?

Je vous remercie d'avance et vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bernard De Vos  
Délégué général aux droits de l'enfant